

FACTURE N° 6020023

N/REF : 22/10/2024 10H35 C:001382 I:23334
V/REF : T02598
V/Email reçu le Mardi 22/10/2024 à 10H35

EST METROPOLE HABITAT

**27 RUE PAUL VERLAINE
69100 VILLEURBANNE**

IMMEUBLE : MAUBANT
8 ET 3 RUE JEAN LOUIS MAUBANT
69100 VILLEURBANNE

Saint Priest, le 09 Février 2026

ADRESSE : ALLEE N 8 ET 3 (MAUBANT)
RESPONSABLE D'IMMEUBLE M RAMASSANY 07 64797066 V.RAMASSANY@EST-METROPOLE
-HABITAT.FR VINCENTRAMASSANY@YAHOO.FR
ALLEE 8
00 REZ DE CHAUSSEE TYPE 4 MME SAFIR KARIMA 0640167801 MSG LAISSE 22/11
00 REZ DE CHAUSSEE TYPE 3
01 PREMIER ETAGE TYPE 1 MME ARRACHMANE FARIDA 0627438005 LE 29/11 8H
01 PREMIER ETAGE TYPE 1 MR MOUELHI BRAHIM 0625879561 MSG LAISSE 22/11
01 PREMIER ETAGE TYPE 2 MR RAZAFY HERVÉ 0615343695 PAS DISPO EN DEPLACEMENT LA SEMAINE PAS D'INFILTRATIONS DANS SON LOGEMENT
01 PREMIER ETAGE TYPE 2 MR MME HASSAN MOHAMED 0665652916 MSG LAISSE LE 22/11
02 DEUXIEME ETAGE TYPE 4 MR MME SARI MOHAMED 0603152773 OU 0662219582 13H30 LE 29/11
02 DEUXIEME ETAGE TYPE 3 MME PUZENAT 0662647089 MSG LAISSE LE 22/11
00 REZ DE CHAUSSEE LOCAL GARDIEN
00 REZ DE CHAUSSEE LOCAL 2 ROUES
ALLEE 3
00 REZ DE CHAUSSEE TYPE 5 MME MR HAMDY DAIRINE 0614794713 PAS AU COURANT NE VEUT PAS NOUS DONNER ACCES ELLE APPELLE SON BAILLEUR A RAPPELER A PARTIR DU 27/11
00 REZ DE CHAUSSEE TYPE 5 MR MME LEHMIL FATAH 0695876434 LE 29/11 8H30
00 REZ DE CHAUSSEE TYPE 4 MME KAID AMEUR FATIMA
01 PREMIER ETAGE TYPE 2 MME NGO NGOMBI JULIENNE
01 PREMIER ETAGE TYPE 2 MME NGO NGOMBI JULIENNE
01 PREMIER ETAGE TYPE 3 MME YALISA MR N'KANGA 0644837201 MSG LAISSE LE 22/11
01 PREMIER ETAGE TYPE 2 MR AMMOU MME SAMIR HIRMEZ 0614180448 RDV 29/11 9H
01 PREMIER ETAGE TYPE 3 MME MERAH NACERA
01 PREMIER ETAGE TYPE 3 MME LOUISAR SABRINA
02 DEUXIEME ETAGE TYPE 2 MME HAMDOUCHE TASSADIT
02 DEUXIEME ETAGE TYPE 3 MESDAMES HOUHA 0663516578 RDV 29/11 9H30
02 DEUXIEME ETAGE TYPE 2 MR KEPIC SAMUEL
02 DEUXIEME ETAGE TYPE 3 MR AMADA MME AHAMADI 0651395249 RDV 29/11 15H
02 DEUXIEME ETAGE TYPE 3 MME KERARSI LEILA
03 TROISIEME ETAGE TYPE 2 MR HAFDALLAH ZOHIR

03 TROISIEME ETAGE TYPE 2 MR VADON NICOLAS
 03 TROISIEME ETAGE TYPE 2 MME TOUHAMI CHAMA
 03 TROISIEME ETAGE TYPE 2 MME TARRIT MARTINE
 00 REZ DE CHAUSSEE LOCAL 2 ROUES

Motif de la demande : PASSAGE CAMERA INSPECTION POUR RESEAUX EAUX PLUVIALES ET EAUX USEES
 DEPUIS LA TOITURE JUSQU'AU REGARD DE DEVERSEMENT DANS LE RESEAU URBAIN
Donneur d'ordre : Mme V. MARTINENT

LE 12/11/2024
 ALLEE 8

PASSAGE CAMERA D INSPECTION SUR EAUX USEES ET EAU PLUVIALE
 PLUVIALES JE N' AI PAS VU LES EVACUATIONS D EAU EN CHARGE VOIR PHOTOS
 POUR L ALLEE NUMERO 3 PASSAGE CAMERA D INSPECTION EAUX USEES ET EAUX
 PLUVIALES PAREIL JE N AI PAS VU LES EVACUATIONS D EAU EN CHARGE
 NOUS DEVONS VERIFIER LES GAINES TECHNIQUES DES LOGEMENTS

LE 29/11/2024

VISITE DE TOUS LES LOGEMENTS 3 ET 8 EME ETAGE
 PAS D'ACCES CHEZ MME PUZENAT AU 2 EME ETAGE
 VERIFICATION DES LOGEMENTS AVEC LE GARDIEN
 CHEZ M LEHMILE AU RDC DANS LA GAINTE TECHNIQUE SUR LA SORTIE DE LA VMC
 UN SEAU AVEC UN TUYAU D'ARROSAGE QUI SE JETTE DANS LES GARAGES
 PARCONTRE LES GAINES TECHNIQUES SONT SECHES
 DANS L'ALLEE 8
 AU DERNIER ETAGE AU NIVEAU DE LA TRAPPE QUI DONNE ACCES A LA TERRASSE
 POSE DE COLORANT BLEU QUI RESSORT
 ALLEE 3
 VISITE DU LOGEMENT DE MME AHAMADI
 CONTROLE DES GAINES - RAS
 SUITE AU PASSAGE CAMERA ET A LA POSE DU COLORANT BLEU SUR LE TOIT
 TERRASSE NOUS CONSTATONS QUE LE COLORANT RESSORT DE PARTOUT DANS LE
 HALL ET AU PLAFOND DU SKYDOME
 NOUS PRECONISONS DE VERIFIER L'ETANCHEITE DE LA TERRASSE

COMMENTAIRES :

SM	EMAIL EN CC LE	09/02/26	A 15H03	V.RAMASSANY@EST-METROPOLE
SM	EMAIL ENVOYÉ LE	09/02/26	A 15H03	V.MARTINENT@EST-METROPOLE-H
SM	EMAIL ENVOYÉ LE	02/02/26	A 10H14	V.MARTINENT@EST-METROPOLE-H
SM	EMAIL ENVOYÉ LE	20/01/26	A 10H37	V.MARTINENT@EST-METROPOLE-H
CB	AB EMAIL ENVOYÉ LE	12/12/24	A 11H51	MME V. MARTINENT
CB	LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE	05/12/24	A 15H10	MME V. MARTINENT

TH LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 20/11/24 A 17H04 MME V. MARTINENT

MERCI DE NOUS COMMUNIQUER LA LISTE DES OCCUPANTS AVEC LEURS COORDONNEES
AFIN DE VERIFIER LES GAINES TECHNIQUES DE CHAQUE LOGEMENT
SM LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 20/01/26 A 10:37 MME V. MARTINENT
SM LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 02/02/26 A 10:14 MME V. MARTINENT
SM LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 09/02/26 A 15:02 MME V. MARTINENT

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	Prise en charge	1	26,05	26,05
4,50	H(s)Tech.Insp.caméra/Dépl.Le 12/11/2024	1	77,42	348,39
5,00	H(s) Ouv.Plomberie/Déplac.Le 29/11/2024	5	77,43	387,15
1,00	Augmentation cout carburant véh.léger	5	2,99	2,99
TOTAL H.T.				764,58
T.V.A. a 20,00%				152,91
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>917,49</u>

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

LA POSTE

(B12-250/432) - 4961 - 1/1 -
17727 - 8863 - A -
3602051094002

SD : 86601324096205H



Territoire Centre
27 rue Paul Verlaine
69100 VILLEURBANNE

SOLYDEC
3 RUE MAURICE AUDIBERT
69800 ST PRIEST

Emetteur : Valerie MARTINENT
mail : v.martinent@est-metropole-habitat.fr
tél :

Travaux à réaliser pour le 4 Février 2026
Marché n° -ETA-
Opération : --:

Bon de commande n°
T02598

nom du RI :MR Vincent RAMASSAMY
e-mail : v.ramassamy@est-metropole-habitat.fr
portable:0764797066

L'OCARINA - 0211 //

69100 VILLEURBANNE

Nature :
N° de lot : - N°de porte : ,
Etage : - type :

Responsable d'Immeubles : MR Vincent RAMASSAMY
mail : v.ramassamy@est-metropole-habitat.fr
tel portable : 0764797066

Locataire :
N° CA /
Port. :
Tél Dom :

Prestation : REGULARISATION INTERVENTION 22/10/24
L'OCARINA (0211)

69100 VILLEURBANNE

	P.U.HT(€)	Quantité	Montant HT(€)	TVA
ETANCHEITE (ETA)	764.58 €	1.00 U	764.58 €	20.00 %
RECHERCHE FUITE SOLYDEC 3 ET 8 MAUBANT				

Total HT	764.58 €
Total TVA	20.00 % 152.92 €
	0.00 % 0.00 €
Total TTC	917.50 €

Prestation à facturer en TVA à taux réduit suivant attestation en votre possession si vous avez un marché, ou, dans le cas contraire ci-jointe.

Conformément au code du travail, et donc à vos obligations d'employeur, vous êtes tenus de réaliser votre propre évaluation des risques. Si à cette occasion, vous constatez un risque que vous n'auriez pas à prendre en charge, nous vous laissons le soin de nous en faire part avant tout démarrage des travaux.

VALERIE MARTINENT